

Caractéristiques et limitations d'accès des services en ligne utilisant @voclé

Version 1.1 du 05/07/2013

1. Objet

Le présent document référence les différents services en ligne affiliés à @voclé.

Il indique notamment pour chaque service en ligne les caractéristiques en terme de :

- Population autorisée.
- Niveau d'authentification minimum par population.
- Délégation.
- Traçabilité

Ce document est évolutif en fonction :

- Des nouveaux services en ligne s'affiliant à @voclé.
- Des évolutions souhaitées par les fournisseurs de ces services en ligne.

Les limitations imposées sont le fait des fournisseurs de ces services en ligne.

2. Caractéristiques

2.1.Population

Une population représente un groupe d'individu ayant des caractéristiques équivalentes.

Un service en ligne va permettre à certaines populations de l'utiliser et ne pas en autoriser d'autres.

Le nombre de population utilisant @voclé va évoluer au cours du temps. Ce document sera donc régulièrement mis à jour à chaque intégration de nouvelle population.

Les populations suivantes sont actuellement prises en charge par @voclé :

Code	Description
P01	Avocats parisiens
P02	Honoraires parisiens
P03	Administratifs parisiens

2.2.Méthodes d'authentification

Les méthodes d'authentifications prises en charge par @voclé sont les suivantes :

Code	Description	Niveau
Clé	Certification X509 sur clé physique	10
Pwd	Login / Mot de passe	3

De nouvelles méthodes d'authentification sont prévues. Ce document sera mis à jour lors de leur intégration dans @voclé.

Plus le niveau est élevé, plus la méthode d'authentification est considérée comme sécurisée. Un service en ligne qui autorise un premier niveau d'authentification bas pourra être accédé avec des méthodes d'authentification plus élevée. A contrario, un service en ligne demandant un niveau d'authentification élevé ne pourra pas être accédé avec des méthodes à plus faible niveau d'authentification.

2.3.Délégation

Les délégations concernent les avocats et les personnels administratifs des cabinets.

La délégation permet à un avocat de donner l'accès à un autre avocat de son cabinet ou à un personnel administratif de son cabinet à un service en ligne le concernant comme s'il s'agissait de lui-même. La personne le représentant est nommé « Délégué ». Le délégué pourra donc se connecter en lieu et place de l'avocat l'ayant choisi sur le service en ligne concerné par la délégation.

Un service en ligne va se caractériser de plusieurs manières par rapport à la délégation :

Le tableau suivant recense ces caractéristiques :

Code	Description
DENO	Le service en ligne n'accepte pas la délégation
DEAVO	Le service en ligne accepte la délégation. Le délégué doit être un avocat
DEADM	Le service en ligne accepte la délégation. Le délégué doit être un personnel administratif
DETOTAL	Le service en ligne accepte la délégation. Le délégué peut être un avocat ou un personnel administratif

Remarque : En pratique, un personnel administratif peut accéder à un service en ligne comme étant l'avocat qu'il représente alors que lui-même peut ne pas être autorisé à accéder en son propre nom à ce service en ligne.

2.4.Traçabilité totale

@voclé offre à chaque fournisseur de service en ligne la possibilité de tracer l'ensemble des accès effectués par les avocats et leur délégué (si un accès au travers d'une délégation est effectué).

La trace ne concerne que les pages accédées. Elle ne concerne pas le contenu de ces pages.

En fonction de son environnement technique, chaque fournisseur peut souhaiter participer ou ne pas participer à ce système de traçabilité.

2.5. E)Services

Ce tableau recense les différents e)Services utilisant @voclé avec le détail des informations présentées précédemment.

Service en ligne	Description	Population autorisée	Authentification Minimum	Délégation	Traçabilité totale	Commentaires
e)Délégation	<u>Fournisseur :</u> Ordre des Avocats de Paris - Gestion des personnels administratifs des cabinets d'avocats dans le cadre d'@voclé. - Gestion des délégations des cabinets d'avocats dans le cadre d'@voclé.	P01 P02 P03	Clé	DENO	Oui	La population P03 est autorisée à accéder à ce service en ligne après demande explicite du cabinet auprès de l'Ordre des Avocats de Paris.
e)Maj-Aide Juridique	<u>Fournisseur :</u> Ordre des Avocats de Paris Aide Juridique - Consultation des informations liées à un avocat dans le cadre de l'Aide Juridique. - Consultation des plannings de permanences - Inscription à des dates de gardes à vue - Consultation de	P01	Pwd	DENO	Oui	

	l'avancement des paiements afférents.					
e)Sep Exercice professionnel	<u>Fournisseur :</u> Ordre des Avocats de Paris • Consultation des informations professionnelles communiquées au service de l'Exercice Professionnel par un avocat. • Mise à jour du dossier d'un avocat. • Effectuer des demandes de mise à jour. • Commander une nouvelle carte professionnelle.	P01	Pwd	DETOTAL	Oui	
Agenda des commissions de déontologie	<u>Fournisseur :</u> Ordre des Avocats de Paris L'agenda des commissions de déontologie vous donne accès à la gestion des disponibilités des Avocats siégeant au sein des commissions gérées par la déontologie. Seul les avocats inscrits au barreau de Paris et siégeant au moins à une commission ont accès à l'agenda.	P01	Pwd	DENO	Oui	
e)Fco Formation continue obligatoire	<u>Fournisseur :</u> Ordre des Avocats de Paris • Saisie des heures de	P01	Pwd	DETOTAL	Oui	

	formation continue au fur et à mesure de leur accomplissement. • Consulter le compte personnel de formation					
e)Commissions ouvertes	<u>Fournisseur :</u> Ordre des Avocats de Paris e)Commissions Ouvertes vous permet d'effectuer les opérations suivantes depuis votre cabinet : • Vous inscrire à une réunion de commissions ouvertes • Recevoir régulièrement les annonces des réunions • Recevoir les changements de date • Être informé des annulations • Recevoir les comptes rendus	P01	Pwd	DETOTAL	Oui	
e)Conférence	<u>Fournisseur :</u> Ordre des Avocats de Paris e)Conférence est réservé aux secrétaires et anciens secrétaires du Barreau de Paris.	P01	Pwd	DENO	Oui	Seuls les avocats du Barreau de Paris qui sont ou ont été secrétaires de la conférence peuvent accéder à ce service en ligne à partir du site des secrétaires de la conférence.
e)Cotisations	<u>Fournisseur :</u> Ordre des Avocats de Paris Déclarez en ligne vos revenus professionnels, consultez vos comptes et le solde de vos cotisations, effectuez le paiement	P01	Pwd	DENO	Oui	

	en ligne de vos cotisations et adhérez à la mensualisation pour la cotisation ordinale et les cotisations assurances RCP et prévoyance.					
e)Pépinière	<u>Fournisseur :</u> Ordre des Avocats de Paris La Pépinière vous permet de bénéficier d'un espace de travail meublé, en temps partagé. Trois types de locaux sont mis à votre disposition - Chaque bureau, poste, salle, est équipé(e) d'une connexion Internet.	P01	Pwd	DENO	Oui	
e)Carpa	<u>Fournisseur :</u> Ordre des Avocats de Paris Consultez vos sous-comptes en ligne, saisissez des bordereaux de dépôts en ligne, effectuez des virements, demandez des RIB et adressez des messages à la Carpa.	P01	Clé	DENO	Oui	